

Réf: Dossier 330218

Avis de constitution

SOCIETE « MAWU NYE GAN EXPRESS »

Siège ABIDJAN TREICVILLE Avenue 2 Rue 5 face
Cité policière et la Station OLA, Lot 25, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 25/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAWU NYE GAN EXPRESS »

Objet : Importation de poissons, de fruits de mer et de viandes et abats ;

- Commerce général, vente en gros, demi-gros et détails de marchandises diverses ;
- Exportation et distribution de produits vivriers ;
- Importation et distribution de produits alimentaires.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICVILLE Avenue 2 Rue 5 face
Cité policière et la Station OLA, Lot 25, Ilot 40

Dirigeant(s) Mlle AKAKPO ODILE VICTOIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07582 du 31/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46482/GTCA/RC/2024 du 31/07/2024

